

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité,

Séance extraordinaire sur le budget 2016

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2016 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de décembre, le lundi 14 décembre 2015;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016;
- 3. Adoption du règlement numéro 015-129 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2016;
- 4. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
- 5. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce cinquième jour de novembre deux mille quinze.

Marco Langlois, g.m.a. Directeur général/secrétaire-trésorier